

REUNION CLUB

Lundi 24 Février 2020 - 20 h

Membres du Comité Directeur Présents : Daniel BONNAY - Odile CHAIX - Bernard HENRY - Christian LOEBY - Marie-Françoise NARJOUX - Robert RAMBEAU - Roger TARDIEU - Catherine TROYON - Jean STAQUET.
Excusés : André et Danielle GARCIA

34 présents

Nous avons le plaisir d'accueillir 3 nouvelles personnes. Les adhérents présents leur souhaitent la bienvenue.

FONCTIONNEMENT DU CLUB

Au dernier comité directeur, dans un souhait d'uniformiser les remboursements kilométriques, il a été convenu :

-1- Le club remboursera les déplacements pour des organisations du club et suivant acceptation du comité directeur sur la base de 20 cts du kilomètre.

-2- Pour les de covoiturages, pourra être appliqué un remboursement de 20 cts du km répartis entre tous les occupants du véhicule. Ainsi, si une personne emmène dans sa voiture 3 autres personnes, chacune d'entre elle donnera 5 cts du km au propriétaire de la voiture, qui, naturellement, fera les pleins nécessaires et paiera les péages. Ceci n'est qu'une base de référence, libre à chacun de se faire dédommager d'une autre façon, mais cela nous semble assez juste.

SYSTEME DES POINTS

Afin de motiver les cyclos pour qu'ils participent à quelques organisations du club et à d'autres organisations de la Fédération, il sera attribué des points.

Ces points attribués aboutiront à une réduction sur la licence de l'année suivante.

Pour chaque adhérent, en fonction de ses déclarations de participation, un total sera fait en fin d'année, une somme votée en comité directeur sera répartie à tous ceux qui le souhaitent, la somme sera déduite de la prochaine adhésion. Elle sera plafonnée à 40 €. Christian veut bien gérer cette organisation. C'est bien à chacun de communiquer ses différentes participations. Tableau suggéré qui pourra évoluer.

ATTRIBUTION DE POINTS SELON LES PARTICIPATIONS		
Participation aux organisations du club		Points
Brevets (participants ou bénévoles)		3
Séjour club		10
Embrunman		30
Cooptation pour nouvel adhérent		10
POUR TOUTE PARTICIPATION A DES ORGANISATIONS FEDERALES		
Rallyes autres clubs FFCT Randonnées permanentes BCMF Cyclomontagnarde (BRA BRO) Semaine fédérale	1 jour	3
	2 jours / 1 nuit	7
	3 jours / 2 nuits	10
	4 jours / 3 nuits	13
	5 jours / 4 nuits	16
	6 Jours / 5 nuits	19
	7 jours / 6 nuits	22
	plus	25

TOUTES A TOULOUSE

Au niveau de l'organisation TAT, nous sommes au point :

- Maillots essayés - Logements retenus - Nombre de participantes stables : 18.
- Prochaine réunion le mardi 17 mars à 20 h.

PROGRAMME DE MARS - Tout est en place

- Sortie TAT le dimanche 1^{er} mars avec Catherine. Sortie ouverte à tous.
- Début des sorties du lundi le lundi 2 mars - Roger
- Sorties du jeudi - Catherine et Bernard accompagneront les groupes lents du jeudi.
- Samedi 14 mars : rando à VOIRON
- Dimanche 15 mars : Le 200 km de Manosque - modifications à cause des élections municipales.

REUNION DU 30 MARS **IMPORTANT**

- Le solde du séjour sera demandé : rappel du montant total = 450 € moins acompte de 130 €, il faudra régler 320 €. Il reste 1 ou 2 places : Jean-Claude JACQUEMONT s'inscrit. Si d'autres personnes sont intéressées, elles peuvent en faire part à Marie-Françoise.
- Les vêtements commandés pourront être remis à cette réunion et Jean proposera à la vente les vêtements du stock que nous solderons.

LA SECURITE

- Les formations PSC1 - 7 h : 3 personnes intéressées. Coût de 60 € à la Croix Rouge.
- Les demi-journées de recyclage - 3 h : 8 personnes sont intéressées.
- Roger se renseignera avec ces éléments.
- Le club demandera une participation de 10 € à chacun.

DIAPORAMA

Catherine a fait un rappel en matière de sécurité sur le **savoir rouler en groupe**, document édité par la fédération que vous retrouverez dans l'onglet « sécurité » du site du club.

La réunion se termine autour du verre de l'amitié et la dégustation des bugnes.

Marie-Françoise et Bernard